

Offre d'achat irrévocable

Monsieur/Madame

(joindre CI).....

Numéro de téléphone :

Mail :

Domicilié(e)(s).....

déclare(nt), par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur(s) du bien suivant :

ADRESSE DU BIEN : Parcelle de terrain d'une contenance de 3 ares 86 centiares située à :
Rue Broodcoorens 41, à 1310 La Hulpe (lot 1)
Cadastré : Division 1 Section B n°324 T 7 (repris dans le périmètre du lotissement 154/FL/18)

dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance, (l'acheteur déclare avoir reçu tous les documents qu'il juge nécessaire à l'achat du bien),

au prix principal de : payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, hors frais de raccordements, frais d'acte de division, frais de mesurage, bornage, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.

Sous réserve d'acceptation du Propriétaire et de la réalisation, dans le cas d'une telle acceptation, des éventuelles conditions suspensives et obligations dont la vente subséquente serait assortie en vertu de la législation.

Notaire de l'acheteur :

Elle engage solidairement et indivisiblement le(la) ou le(s) soussigné(e)(s) à signer un compromis de vente au plus tard dans les 60 jours de l'envoi de l'éventuelle acceptation de la présente et à passer l'acte authentique au plus tard dans les 4 mois à dater de la signature de l'offre

En cas d'acceptation de la présente offre, le transfert de propriété et la prise de jouissance du bien auront lieu à la signature de l'acte authentique, et l'Offrant versera au Notaire de l'acquéreur à la date prévue pour la signature du compromis de vente, la somme de 10 % du prix de vente convenu.

Cette offre est valable jusqu'au

En cas de désistement, la partie en défaut s'engage à verser des dommages et intérêts de 10% du prix de l'offre. En cas de désistement à tort de l'offrant, la commission d'agence vous sera facturée par l'agent en charge du dossier.

La vente comporte la (les) réserve(s) suivante(s) :

La vente est conclue sous la condition suspensive de l'obtention par l'Acquéreur d'un crédit hypothécaire d'un montant minimum de

.....
..... €, **aux conditions normales du marché, dans un délai de 30 jours à dater du compromis.**

À défaut, l'Acquéreur devra produire deux refus écrits de banques distinctes.

La communication de la présente Offre à l'éventuel Courtier du Propriétaire est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par ce dernier.

Tout différend relatif au présent engagement et toutes ses suites sera arbitré, sauf dérogation se référant expressément à la présente clause, par la Chambre d'Arbitrage et de Médiation asbl (info@arbitrage-mediation.be - www.arbitrage-mediation.be), conformément à son règlement.

L'agence immobilière traite toujours les données en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et avec les dispositions de la réglementation fédérale sur la protection des personnes physiques lors du traitement de données à caractère personnel.

Vous avez le droit de demander de consulter le traitement effectué, pour faire corriger des données ou pour faire retirer vos données. Vos données sont traitées par nos collaborateurs et tiers auxquels nous recourons pour certains services spécifiques, uniquement dans le cadre de votre offre pour le bien mentionné. Outre les sous-traitants externes, vos données peuvent aussi être transmises à d'autres destinataires.

Si vous avez des questions sur la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez prendre contact avec notre agence. Si vous n'êtes pas d'accord avec la façon dont nous traitons vos données, vous pouvez vous adresser à l'autorité de contrôle compétente.

Fait à, le

Pour acceptation, le, à

L'OFFRANT

LE PROPRIETAIRE